

**Voeu intersyndical soumis au vote du CTSD du 25 janvier 2021  
par la FSU 93, la FNEC FP-FO 93, la CGT Education 93 et Sud éducation 93**

Depuis le début de cette crise sanitaire, les personnels et les élèves ont subi la désorganisation de l'administration et l'improvisation constante érigées en norme de fonctionnement. Malgré le contexte de reprise de l'épidémie et d'apparition d'une nouvelle forme de virus, les personnels n'ont reçu aucune information de leur hiérarchie concernant un renforcement du protocole sanitaire ou encore la possibilité d'une campagne de tests et de vaccination. Les personnels en ont assez de constater l'écart entre les annonces du ministère dans les médias et les réalités du terrain. À titre d'exemple, dernièrement en EPS, les nouvelles restrictions, consistant à confiner les élèves dans des salles de classe plutôt que de continuer les cours dans des gymnases, ont pour conséquences la suppression des cours d'EPS et le repli en salle de classe à réaliser des tâches théoriques.

Les élèves de Seine-Saint-Denis ont particulièrement souffert de la fermeture des établissements scolaires. Les inégalités scolaires et sociales criantes avant le confinement se sont amplifiées. Encore aujourd'hui, des milliers d'heures de cours ne sont pas assurées du fait de l'absence de remplaçant·es (lors du CTA du 15 janvier dernier, le Rectorat a annoncé que 300 enseignant·es n'étaient pas remplacé·es dans l'académie).

Pourtant, en pleine crise sanitaire, le ministère annonce la suppression de 1 883 postes dans les collèges et les lycées. À la rentrée 2021, 7 490 emplois dans le secondaire auront été supprimés par Jean-Michel Blanquer. Et en 3 ans, aucune création d'emplois de CPE, d'AED, de PsyEN ! La suppression de 22 postes dans les collèges du 93 est catastrophique alors qu'il faudrait améliorer le taux d'encadrement.

Les DHG des collèges du 93 scellent la liquidation de l'éducation prioritaire. Depuis la réforme du collège et la règle des 26h + 3h de marge, les collèges ont perdu année après année les heures reçues au titre de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, le seul vestige de l'éducation prioritaire réside dans les seuils d'élèves par classe. Et ces seuils sont insuffisants !

Il faut d'urgence recruter tou·tes les enseignant·es nécessaires pour assurer les remplacements et baisser significativement le nombre d'élèves par classe. Il faut recruter les personnels de vie scolaire et médico-sociaux dont nous avons besoin pour accompagner les élèves dans leur scolarité et améliorer le climat scolaire.

**Nous revendiquons un véritable plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis !**

Pour : FSU, FNEC FP-FO, CGT Education, Sud Education  
Abstention : UNSA